

## Appel du collectif ivryen de solidarité avec la Palestine

Nous sommes nombreux à Ivry à avoir été choqués par les images des bombardements israéliens sur Gaza. Aujourd'hui on compte près de 2200 martyrs, en majorité des civils, dont près de 450 enfants, et plus de 10 000 blessés. 10 690 logements, 141 écoles, 23 établissements médicaux dont 5 hôpitaux, 64 mosquées, une église, et la centrale électrique ont été détruits, des quartiers entiers dévastés. Coût global estimé de ces destructions : 5 milliards de dollars. Ce bilan s'ajoute au blocus terrestre, aérien et maritime du territoire palestinien depuis 2007 et à nombre d'agressions meurtrières.



*Bombardement de Gaza  
été 2014*

Si Israël est directement responsable de ces massacres et de ce blocus, le gouvernement français en est le complice. Les déclarations de François Hollande sont claires quant au soutien de la France à l'agression militaire israélienne, dont l'objectif avoué est de désarmer la résistance palestinienne qui demande la levée totale du blocus. Mais cette résistance a nettement relevé le défi de l'État colonial qui, mis en échec, s'est vengé sur les civils. Aujourd'hui, à Gaza, l'ensemble de la population ainsi que le gouvernement d'union nationale — toutes tendances confondues (Fatah, Hamas, Jihad islamique, Front populaire, Front démocratique...) — soutiennent la résistance

De notre côté, nous mettons sur pied à Ivry un collectif afin de dénoncer les crimes de guerre de l'État colonial et la complicité du gouvernement français socialiste. Nous soutenons la résistance du peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupation et la colonisation — qui dure depuis près d'un siècle —, pour la libération de sa terre, la Palestine, et pour l'instauration d'un seul État, laïque et démocratique, comme l'a toujours préconisé l'Organisation de libération de la Palestine.

Le bref historique ci-dessous rappelle les étapes de cette colonisation et l'histoire de la résistance palestinienne, qui n'a cessé de se renouveler.

Lorsque, en décembre 1917, la Palestine est occupée par la Grande-Bretagne, cette puissance en a déjà octroyé la terre au mouvement sioniste afin que celui-ci y fonde un « foyer national juif » (déclaration Balfour, 2 novembre 1917).

Dès lors, l'occupant anglais ne cesse d'aider militairement ce mouvement à implanter ses premières colonies. Au cours des années 1920 et 1930, le peuple palestinien résiste par diverses formes de mobilisation (dont la grève générale de six mois) et par la lutte armée, malgré une répression terrible (bombardements, emprisonnements, déportation de résistants, dynamitage de maisons, expéditions punitives contre des villages palestiniens).

Le 29 novembre 1947, l'Organisation des Nations unies partage une terre, la Palestine, qui ne lui appartient pas (résolution n° 181) en deux États, « juif et arabe ». Cette partition est illégale au regard de la charte même des Nations unies. Elle instaure une injustice flagrante car elle s'opère sans que soient consultés les Palestiniens, qui, à l'époque, vivent sous occupation anglaise. De plus elle brise une coexistence millénaire entre des citoyens arabes de confession juive, ou musulmane, ou chrétienne. Cette résolution introduit une séparation entre citoyens sur la base de leur religion et une ségrégation au profit d'un objectif colonialiste. Le regrettable alibi brandi alors par le mouvement sioniste n'est autre que le génocide hitlérien.

Au lendemain de cette partition, les forces sionistes entreprennent un nettoyage ethnique des territoires qui leur ont été attribués par l'Onu afin d'en expulser les non-juifs. Il s'ensuit des massacres comme celui de Deir Yassin et l'expulsion de populations estimées à 900 000 personnes ainsi que la destruction de 531 villages et 300 hameaux. La Palestine est en grande partie détruite et sa société déracinée.

Refusant cet inique plan de partage, les Palestiniens ont été spoliés de leurs droits fondamentaux ainsi que de leurs biens et de leur terre — quel être humain accepterait de voir sa terre occupée et de se faire expulser de chez lui ? Les Palestiniens ont été jetés à la mer et sur les routes de l'exil (voir photos ci-dessous). Ce fut la Nakba, c'est-à-dire la « catastrophe ». L'État colonial - Israël a été créé en 1948 sur ces violences et ces ruines.



*Les Palestiniens avant leur diaspora – Walid Khalidi*

*À la mer : à la fin avril 1948, les Palestiniens furent acculés à se jeter à la mer dans le port de Jaffa, car les voies de terre avaient été coupées par la Haganah. Les dizaines de milliers d'habitants de Jaffa et des villages environnants en furent réduits à fuir par bateaux vers Gaza, l'Égypte et le Liban. Plusieurs dizaines d'entre eux se noyèrent.*



**La Haganah expulsant des Palestiniens.** © Imperial War Museum, Londres.

À partir de 1948, l'occupant a instauré un véritable arsenal législatif et juridique afin d'empêcher les Palestiniens de revenir sur leurs terres (loi des «présents-absents»). Il facilite aussi l'immigration des juifs du monde entier vers la Palestine. En plus de l'expulsion des autochtones et de la confiscation des terres, Israël installe des colonies de peuplement afin de changer définitivement le statut démographique des territoires palestiniens.

Si, en 1948, Israël occupe une partie de la Palestine, en 1967 il met la main sur le reste des territoires palestiniens (Cisjordanie, Gaza, Jérusalem Est) ainsi que sur le Sinâï égyptien et le plateau du Golan syrien. Ce sont alors environ 300 000 Palestiniens de plus qui se voient chassés et interdits de retour chez eux. Le même processus de colonisation est mis en œuvre dans tous ces territoires et perdure encore. Les Palestiniens expulsés entre 1948 et aujourd'hui, ainsi que leurs descendants, sont estimés à près de 7 millions (sur un total de 11 millions). Ils vivent dans des camps de réfugiés sur leur propre terre, au Moyen-Orient ou ailleurs dans le monde, dans l'attente et l'espoir de leur retour chez eux.

La création de l'État colonial, le processus de colonisation, la guerre menée par cet État avec son lot de massacres et de destructions ont entraîné le peuple palestinien, abandonné de surcroît par la communauté internationale, vers la résistance afin de libérer la Palestine. Comme à l'époque de l'occupation anglaise, il renouvelle sans cesse sa résistance (1964 : création de l'Organisation de libération de la Palestine).

La première Intifada, ou «soulèvement» (1987-1992), et la seconde (septembre 2000) sont la conséquence logique de cette colonisation tout comme la radicalisation politique de la population palestinienne. En face, la puissance coloniale veut écraser la résistance. Les dernières guerres contre la population de Gaza (décembre 2008-janvier 2009, novembre 2012, juillet 2014) nous le prouvent. Du point de vue du droit international, ces agressions ne sont ni une riposte, ni un cas de légitime défense, mais de réelles expéditions

militaires — rendues possibles grâce au silence et à la complicité de la communauté internationale.

Depuis 1917, le peuple palestinien subit l'occupation et la colonisation de sa terre ainsi que l'exil. L'occupation, c'est la privation de liberté et de droits fondamentaux, c'est la violence des soldats et des colons, c'est la détention, la torture, l'humiliation. La colonisation, c'est l'expulsion de sa maison et la confiscation de sa terre. Le blocus de Gaza entraîne depuis 2007 les privations permanentes (pénurie d'électricité, de denrées alimentaires, de médicaments) ; les attaques militaires font des blessés et des handicapés ; lors des bombardements, des familles sont enterrées vivantes chez elles.

Toutes ces exactions constituent des crimes de guerre. Pour Israël, il s'agit de punir les Palestiniens d'avoir fait le choix de la résistance et de lutter pour la libération de leur terre, la Palestine. Face à ce déni de mémoire, de droits, de justice et d'humanité, et parce que cette situation nous touche humainement, nous sommes solidaires du peuple palestinien qui lutte pour sa dignité et sa liberté.

#### **Dans ce cadre, nous soutenons les droits légitimes des Palestiniens :**

- droit au retour de tous les réfugiés palestiniens expulsés depuis 1948 sur leurs terres et dans leurs foyers d'origine sur l'ensemble de la Palestine historique, tel que le préconise la résolution n° 194 de l'Onu ;
- droit à l'autodétermination dans le cadre d'un seul État indépendant et souverain, avec Al Qods (Jérusalem) pour capitale.

#### **Nous nous mobilisons aussi pour :**

- exiger la levée immédiate du blocus de Gaza ;
- demander au Parlement européen la suppression des accords d'association entre l'UE et Israël pour non-respect des droits de l'homme ;
- réclamer de la France des sanctions économiques et politiques contre l'État d'Israël ainsi que la poursuite des responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité devant la Cour pénale internationale (CPI) ;
- soutenir le droit légitime du peuple palestinien à résister contre toute forme de colonisation et d'occupation dans le cadre de sa lutte de libération et pour l'indépendance sur sa terre historique, la Palestine ;
- soutenir la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) comme à l'époque de l'apartheid en Afrique du Sud jusqu'à l'abolition de l'État colonial - Israël.

**Nous continuerons d'exprimer notre soutien à la juste cause palestinienne.**

**Cette lutte est la nôtre.**

**VIVE LA RÉSISTANCE DU PEUPLE PALESTINIEN  
ABOLITION DE L'ÉTAT COLONIAL ISRAËL  
PALESTINE VAINCRA**